

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 26 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 DEVE 21 Extension du jardin public Alban Satragne (10e) - Autorisation de déposer les demandes d'autorisations administratives.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2018, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'autorisation de déposer les demandes d'autorisations administratives pour l'extension du jardin public Alban Satragne (10e) ;

Vu l'avis du conseil du 10e arrondissement en date du 5 mars 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITES au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

La Maire de Paris est autorisée à déposer les demandes d'autorisations administratives nécessaires à l'extension du jardin public Alban Satragne (10e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO